

D'après les informations que j'ai reçues de toutes les parties du pays, je n'ai aucune hésitation à dire au très honorable monsieur que s'il voulait en appeler à chacune des provinces du Canada et que, dans toutes les circonscriptions l'une après l'autre, on posait au peuple cette simple question: Êtes-vous, oui ou non, en faveur d'une marine canadienne? le peuple serait presque unanime à dire par son vote qu'il n'est pas en faveur d'une marine canadienne. Je n'ai pas la moindre hésitation à dire que je suis opposé à une marine canadienne, d'abord parce que je crois que le temps est inopportun; en second lieu parce que je crois que nous avons envers l'empire britannique un devoir dont nous ne nous acquittons pas de la manière dont le Gouvernement a essayé de le faire, et dont nous pourrions nous acquitter d'une autre manière. Je suis donc opposé à une marine canadienne dans le temps présent, mais je refuse d'être compris comme disant que dans tous les temps à venir, en toutes circonstances et à n'importe quelle condition, je serais toujours opposé à une marine canadienne. Je puis comprendre que la situation puisse être telle qu'il soit nécessaire d'avoir une marine, mais avant d'admettre qu'il est nécessaire d'avoir une marine canadienne j'insisterais pour avoir une conférence amicale avec les différentes nations ou colonies, appelez-les comme vous voudrez, qui composent cet empire. Qu'elles se réunissent et délibèrent avec calme sur ce que sont les responsabilités et les besoins de ce grand empire, et alors, après qu'elles se seront réunies et auront élaboré quelque projet par lequel la fin désirée pourra être le mieux atteinte, je serai prêt à dire que le Canada doit faire son devoir, quoi qu'il en coûte.

La clause suivante dans l'adresse est celle qui a trait au chemin de fer Transcontinental national. Avec beaucoup de joie et de satisfaction et beaucoup en se félicitant, le Gouvernement informe le pays que ce chemin de fer est si avancé que dès cette saison le grain trouve un débouché de l'Ouest jusqu'aux Grands Lacs sur cette voie ferrée. J'ai sous la main, mais je ne prendrai pas le temps de le lire à moins que le très honorable chef du Gouvernement ne désire que je le fasse, le discours prononcé par le très honorable monsieur il y a sept ans, en 1903, quand il tremblait de crainte qu'il ne fût alors trop tard. Puisse le ciel empêcher qu'il soit trop tard! Il n'y a pas une minute, pas une seconde à perdre; cette voie doit être construite d'un océan à l'autre! Maintenant, après sept ans, le Gouvernement vient devant cette Chambre et demande au peuple du pays de tomber à genoux et de remercier le ciel de ce que cette année un peu de grain ait pu être livré sur les Grands Lacs. Il semblerait, à moins que

j'aie entièrement oublié ce qui s'est passé en 1903, que la compagnie de chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique voulait construire un chemin de fer de North-Bay, ou quelque part le long de sa propre ligne, vers l'ouest jusqu'à l'océan Pacifique, et que tous les honorables membres de ce côté-ci de la Chambre voulaient aider à construire ce chemin de fer pour les gens du Nord-Ouest.

Ils désiraient avoir, le plus tôt possible, deux lignes de chemin de fer transportant les produits de l'Ouest jusqu'à la mer, et cependant, quand le Grand-Tronc voulait construire une ligne de voie ferrée et pendant que les honorables députés de ce côté-ci de la Chambre étaient disposés à aider à construire cette ligne de voie ferrée, l'honorable chef du Gouvernement décida qu'il devrait y avoir une ligne différente de voie ferrée traversant une partie différente du pays. Le résultat est qu'aujourd'hui, après sept longues années, la meilleure nouvelle que le Gouvernement puisse annoncer au peuple de ce pays est qu'un peu de grain a été transporté jusqu'aux Grands Lacs.

Assurément, quand le Gouvernement fait des prédictions, comme celle qu'il a faite au sujet du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, comme celle qu'il a faite au sujet de la marine, et comme celle qu'il fait de jour en jour sur tous les sujets, prédictions dont aucune ne s'est réalisée, on pourrait s'attendre à ce que le Gouvernement soit un peu plus prudent en mettant le peuple dans ses confidences, en mettant les représentants du peuple dans ses confidences, et à ce qu'il ne vienne pas d'un air autocratique avec un projet tout préparé d'avance et déclarer qu'il doit être adopté par cette Chambre parce qu'un ou deux messieurs siégeant sur les banquettes du trésor ont décidé qu'il devait être adopté. Il est assurément temps que nous délibérions avec calme et que nous discutions ces questions de la bonne vieille manière quand les représentants du peuple légifèrent pour le peuple, et qu'on ne nous donne pas un souverain non couronné pour légiférer pour nous selon son bon plaisir.

Le paragraphe suivant dans l'adresse a trait au chemin de fer de la baie d'Hudson. Ici encore j'ai exactement la même critique à faire parce que le Gouvernement a commencé la construction de ce chemin de fer. Il n'a jamais été dit un mot au Parlement à ce sujet. Aucun représentant de ce côté-ci de la Chambre n'a eu un mot à dire sur la question de savoir si le chemin de fer devait ou ne devait pas être construit. Personne, de ce côté-ci de la Chambre, n'a la moindre idée de la manière dont il va être construit, de qui doit le construire, ou, quand il sera construit, de qui l'exploitera. Cependant, le